



REGLEMENT PARTICULIER

VTT-XCO DES MAKES –CHAMPIONNAT REGIONAL DE LA REUNION 2026

Lundi 25 mai 2026

Le VTT LOISIRS organise le championnat VTT XC de la Réunion,

Lieu : Circuit motocross MAKES RIDES, commune de SAINT-LOUIS

Circuit de 3,63Km/T - Plan en annexe

07h00 : Accueil des Participants, Emargement

HORAIRES ET CATEGORIES : BRIEFING DES JEUNES, 7H20 RECO : U13+U11 ; U9+U7

Circuit Spéciale Jeunes		Mise en grille : 15 minutes avant chaque départ		
07H45	U7 (G/F)	Temps	5 à 8 minutes	
07H55	U9 (G/F)	Temps	8 à 12 minutes	
08H15	U13 (G/F)	Temps	20 à 25 minutes	
08H15	U11 (G/F)	Temps	12 à 20 minutes	
Circuit Grande catégorie 3,63km/Tour		Mise en grille : 15 minutes avant chaque départ		
08H45	U15 G	3T		
08H46	Dames Junior Seniors	4T		
08H46	Dames U15-U17	3T		
08H47	OPEN/ Non licencié(>18+)	4T		
10H15	Hommes, Espoirs, Master 1	7T		
10H16	Masters 2,3,4 (40+)	6T		
10H16	U19 Jun	6T		
10H17	U17 G	5T		
12H00	VAE Licencié (>18+)	7T		
12H00	VAE Non Licencié (>18+)	7T		
Remise des récompenses // 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} /catégories		PODIUM		

LES MAILLOTS DE CHAMPIONS SERONT REMIS A PARTIR DES CATEGORIES U15

Le Titre de Champion dans chaque catégorie (à partir de U15) sera décerné s'il y a au moins 3 participants par Catégorie.

Rappel : Tout coureur doit connaître le règlement du VTT XCO. Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conforme aux normes en vigueur.

Conformément à la réglementation VTAE FFC, une seule batterie est autorisée pour l'épreuve. Les batteries additionnelles de type « extender » sont interdites durant l'épreuve. Tout système de débridage est strictement interdit.

Les Reconnaissances sont interdites pendant les épreuves.

Les ZONES DE DEPANNAGE et de RAVITAILLEMENT seront identifiées.

Tout lauréat d'une récompense doit obligatoirement être présent au protocole portant la tenue de son club respectif.

INSCRIPTION :

Les engagements doivent s'effectuer obligatoirement en ligne sur : www.webservices.re avant le **V 22 mai 2026 – 12h00**

Les tarifs sont les suivants : ♣ Licenciés FFC : **15€**

♣ U7 – U9 – U11 U13 : **10€**

+25€/plaque (avec puce électronique) si oublié

Non licenciés / OPEN (>18+) 25€ (soit 20€ + 5€ de caution pour la plaque). Certificat de moins d'un an obligatoire Transmettre : Nom, Prénom, Date de naissance, Téléphone et Adresse postale

Les non licenciés (>18+) courent en OPEN Les non licenciés (>18+) VAE courent pour le scratch VAE Tout licencié qui aura oublié sa plaque de cintre 2026 (N° d'attribution lors des différentes épreuves 2026) devra payer **25€** pour l'acquisition d'une nouvelle plaque avec puce électronique.

ARBITRES : Eddy GOULJAR, Claude DELAUNAY, Jean-Marie FURCY, Uldriss ARNASSALOM

CHRONOMETRIE : WEBSERVICES.RE

ORGANISATEUR : V.T.T. LOISIRS

Contact : Alexandre DORIS 0692 59 08 91

E-mail : vttloisirs.974@gmail.com

L'organisation se réserve le droit à toute modification. Pour tout autres points, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).

BONNE COURSE A TOUS

